



Paris, le 14 janvier 2008

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Assemblée Générale Ordinaire du 19 janvier 2008 de la société SOCOTEC

Monsieur,

Le Conseil d'Administration de SOCOTEC appelle "extraordinairement" à une Assemblée Générale (AG) Ordinaire des Actionnaires le 19 janvier 2008, pour valider la clause de liquidité du Fonds H et permettre ainsi à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de donner son agrément.

Par ce courrier, nous souhaitons porter à votre connaissance les pièces jointes suivantes :

- Les résolutions votées par les élus du Comité d'Entreprise (CE) lors de sa réunion extraordinaire du mardi 8 janvier 2008 (pièce n° 1). Le CE a décidé de saisir le Tribunal de Grande Instance de Versailles, afin de demander l'annulation ou le report de l'Assemblée Générale du 19 janvier 2008 pour obstruction caractérisée de la direction. L'audience est prévue le mercredi 16 janvier 2008.
- Les communiqués publiés par le Collectif LBO les 22 juin 2007, 12 octobre 2007 et 14 janvier 2008 (pièces n° 2 à n° 4), ainsi qu'une lettre ouverte adressée au Président de l'AFIC, dont une partie est consacrée au processus de restructuration du capital de SOCOTEC (pièce n°5).

Dans notre dernier communiqué (pièce n° 4), daté de ce jour, intitulé : "Tentative de hold-up sur SOCOTEC : un appel d'urgence est lancé aux gendarmes de la finance !", nous considérons que la voix de la raison doit l'emporter. Si vous estimez nécessaire, avec arguments crédibles à l'appui, la restructuration du capital de cette société, il nous semble possible d'engager un processus démocratique et transparent qui n'excède pas 6 mois, qui répondrait à toutes les exigences requises.

A la lumière de ces informations et sans attendre la décision du TGI de Versailles, il nous apparaîtrait opportun que le conseil d'administration de SOCOTEC décide d'une évolution de l'ordre du jour de l'AG de samedi prochain, en supprimant les points relatifs au Fonds H, voire même décide du report ou de l'annulation de cette assemblée générale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Philippe MATZKOWSKI
Président du Collectif LBO

PJ : pièces numérotées de 1 à 5.

Collectif LBO – 18, rue d'Alembert – 92 190 MEUDON
N° SIRET 491 766 556 00014 – APE 913 E
<http://www.collectif-lbo.org>